



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE VAUCLUSE

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES  
Service : Eau, Environnement et Forêt  
Affaire suivie par : Jean-Luc ASTOLFI  
Tél : 04 88 17 85 80  
Courriel : [jean-luc.astolfi@vaucluse.gouv.fr](mailto:jean-luc.astolfi@vaucluse.gouv.fr)

**RAPPORT**  
**de la direction départementale des territoires de Vaucluse**  
**en application de la loi du 27 décembre 2012**  
**Information du public – phase synthèse**

Objet : Concours de pêche en 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole sur la rivière Seille  
Pétitionnaire : Amicale des pêcheurs de Courthézon  
Commune de réalisation du projet : Courthézon

## **I – GENERALITES – DESCRIPTION DU PROJET**

L'amicale des pêcheurs de Courthézon souhaite organiser un concours de pêche sur la rivière Seille, cours d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole. Ce concours doit avoir lieu le samedi 13 avril 2019 de 09 heures à 11 heures, au droit du boulevard Victor Hugo.

Les poissons introduits pour ces manifestations proviennent de piscicultures agréées pour le repeuplement. La quantité sera d'environ 25 kg. L'espèce sera uniquement de type truite arc-en-ciel.

Pendant la durée du concours, l'association sera autorisée à placer temporairement des filets destinés à limiter la dévalaison des poissons introduits.

L'ensemble des participants au concours devront être munis d'une carte de pêche (carte personne majeure, carte personne mineure, carte découverte, carte journalière ou carte promotionnelle) valide au jour du concours.

## **II – INSTRUCTION PROCEDURE**

Cette demande a fait l'objet d'une consultation du public entre le 29 mars 2019 et le 10 avril 2019. Aucune observation n'a été reçue au service ni par voie postale ni par voie électronique. En conséquence, le projet d'arrêté soumis à consultation est proposé à la signature de M. le préfet de Vaucluse.

A Avignon, le 11 avril 2019  
*signé*

Jean-Luc ASTOLFI